

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ERAFP active un mandat Actions de petites capitalisations - France

Paris, le 9 juin 2015 – Dans le cadre de sa politique d'élargissement de son univers d'investissement et en conformité avec les cinq valeurs de sa charte ISR, l'Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique (ERAFP) a décidé d'activer un mandat de gestion de portefeuille d'Actions de petites capitalisations – France à Amiral Gestion.

L'ERAFP avait lancé en mars 2013, un appel d'offres restreint dont l'objet était la gestion d'un fonds d'actions de petites capitalisations françaises. A l'issue de la procédure de sélection, l'Établissement avait décidé d'attribuer le mandat actif à Sycomore Asset Management et deux mandats dit « stand-by » à Amiral Gestion et Moneta Asset Management.

Dans le cadre de la nouvelle réglementation et afin de favoriser le financement de l'économie française en particulier des PME et ETI, l'ERAFP a décidé d'activer le mandat stand-by confié à Amiral Gestion.

Pour rappel, le portefeuille sera principalement investi dans des actions de petites capitalisations françaises dans une optique de détention à long terme et avec un objectif de surperformance par rapport à l'indice MSCI France small cap. Il s'agira d'une gestion de conviction sans limite de tracking error qui reposera sur une analyse fondamentale approfondie des actions du portefeuille et de dialogue avec les sociétés.

L'ERAFP : 1er fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec près de 23 milliards d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du régime en 2005, le Conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'homme; Progrès social; Démocratie sociale; Environnement; Bonne gouvernance et transparence.

L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,6 millions de bénéficiaires, 45000 employeurs et près de 1,6 milliard d'euros de cotisations collectées par an. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1er janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP [↑ www.rafp.fr](http://www.rafp.fr)

CONTACT PRESSE

Alice Blais

T 01 58 50 96 36

E alice.blais@erafp.fr